

Votants : 95

Convocation du Conseil de Communauté :  
le 29 mars 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 6 avril 2012

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du jeudi 5 avril 2012

### TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – CONVENTION RELATIVE AU RENOUELEMENT DE LA PLATEFORME COVOITURAGE.POITOU-CHARENTES.FR

#### Titulaires présents :

Alain MATHIEU, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Thierry DEVAUTOUR, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Olivier MARIE, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Stéphane PIERRON, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Georges BERDOLET, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Lionel COUTINOT, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Daniel DULLIN, Catherine FAVIER-AUGEREAU, Jean-Claude FAVRELIERE, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Bruno JUGE, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Gwénaëlle MIGNARD, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Jean-Claude OLIVIER, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR, Alain PIVETEAU, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Hüseyin YILDIZ

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Geneviève GAILLARD à Josiane METAYER, Gilbert BARANGER à Germain MEHL, Christian BREMAUD à Elisabeth MAILLARD, Gérard GIBALT à Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU à Nicole DAVID, Blanche BAMANA à Amaury BREUILLE, Pilar BAUDIN à Nicole GRAVAT, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Julie BIRET à Franck MICHEL, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Patrick DELAUNAY à Annie COUTUREAU, Jean-Pierre GAILLARD à Annick DEFAYE, Emmanuel GROLLEAU à Virginie LEONARD, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Alain MEMIN à Magdeleine PRADERE, Serge MORIN à Anita JAGOUEX, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Christophe POIRIER à Hüseyin YILDIZ, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN, Denis THOMMEROT à Nicolas MARJAULT, Gérard ZABATTA à Jean-Louis SIMON

#### Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE, Dominique VALLEE par Jean-Claude FAVRELIERE, Gérard LABORDERIE par Daniel DULLIN, Marie-Christelle BOUCHERY par Jean-Claude OLIVIER, Sylvie DEBOEUF par Lionel COUTINOT, Jean-Michel TEXIER par Bruno JUGE, Christian GRELIER par Catherine FAVIER-AUGEREAU

#### Titulaires absents :

Geneviève GAILLARD, Pascal DUFORESTEL, Gilbert BARANGER, Christian BREMAUD, Gérard GIBALT, Robert GOUSSEAU, Jérôme BALOGE, Blanche BAMANA, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Jean-Pierre GAILLARD, Emmanuel GROLLEAU, Guillaume JUIN, Aurélien MANSART, Alain MEMIN, Serge MORIN, Delphine PAGE, Christophe POIRIER, Jean-Claude SUREAU, Denis THOMMEROT, Gérard ZABATTA

#### Titulaires absents excusés : Eliane LE MAITRE

Président de séance : Alain MATHIEU

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

### CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 5 AVRIL 2012

#### TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS – CONVENTION RELATIVE AU RENOUVELLEMENT DE LA PLATEFORME COVOITURAGE.POITOU- CHARENTES.FR

Monsieur **Stéphane PIERRON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition du Président,

Afin de limiter l'usage individuel de la voiture sur son territoire et compléter sa politique en faveur des modes de déplacement alternatifs, la CAN avait adhéré le 2 juin 2008 au groupement de commande Régional ayant pour vocation le lancement d'un marché de création et de gestion d'une plate-forme de covoiturage mise en ligne par le biais d'un site internet dédié.

Les collectivités partenaires avaient retenu le prestataire Ecolutis, qui a créé en janvier 2009 la plateforme de covoiturage : « covoiturage.poitoucharentes.fr », dont le marché correspondant s'achève en juin 2012.

Étant donné les résultats intéressants obtenus (6800 abonnés à ce jour et 2000 annonces actives en moyenne), les collectivités souhaitent pérenniser cette plateforme et la faire évoluer. A l'heure actuelle, les Collectivités partenaires sont les suivantes :

- la Région Poitou-Charentes,
- les Département de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente,
- la Communauté d'Agglomération du Grand Poitiers, la Communauté d'Agglomération de Niort, la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais, et la Communauté de Communes de la Plaine d'Aunis.

En charge de la maîtrise d'ouvrage générale du projet, la Région Poitou-Charentes vient de lancer une consultation relative au renouvellement de la plateforme « covoiturage.poitoucharentes.fr ». Le marché prévoit que la nouvelle version définitive de covoiturage.poitoucharentes.fr soit mise en ligne le 15 juin 2012 par le prestataire retenu.

La Communauté d'Agglomération de Niort, si elle s'engage dans le renouvellement de son partenariat, devra recourir, par le biais de la Région Poitou-Charentes, au prestataire choisi à la hauteur de ses besoins.

Elle devra soutenir la plateforme « covoiturage.poitoucharentes.fr » et ne pas créer d'outil de covoiturage concurrent.

La proposition de répartition financière demande à la Communauté d'Agglomération de participer au financement du budget régional alloué au covoiturage à hauteur de 1 554,80 € TTC par an, soit au total 6219,20 € TTC.

Concernant l'année 2012, le montant de la participation fixe sera calculé au prorata du nombre de mois, à partir de la mise en ligne de la nouvelle plateforme.

Un prix unitaire pour la réalisation d'animations sur le territoire sera proposé par le prestataire, conduisant la CAN, si elle en exprime la demande, à une participation variable également.

Une convention a été établie, réglant les modalités de Maîtrise d'Ouvrage par la région Poitou-Charentes (gestion des marchés publics et gestion courante de la plateforme) ; et les engagements et contreparties pour la Communauté d'Agglomération de Niort.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver les termes de la convention jointe à la présente délibération,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer ainsi que tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre,
- Autoriser le versement de la participation financière à hauteur de 6 219,20 € TTC ainsi qu'il suit :
  - 2012 : 842,18 € TTC
  - 2013 : 1 554,80 € TTC
  - 2014 : 1 554,80 € TTC
  - 2015 : 1 554,80 € TTC
  - 2016 : 712,62 € TTC

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 95  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Stéphane PIERRON**

**Vice-Président Délégué**